ARTOTEC® : Suspension d’AMM

Abderrahim DERRAJI - 2018-08-07 16:18:41 - Vu sur pharmacie.ma

Par une Décision du 31 juillet 2018, le ministère de la Santé a décidé de suspendre l’autorisation de mise sur le marché d’ARTOTEC 50MG /0,2 MG / Boite de 30 comprimés gastro-résistants et d’ARTOTEC 75MG /0,2 MG /Boite de 20 comprimés gastro-résistants. Ces deux spécialités contiennent du diclofénac qui appartient à la famille des anti-inflammatoires non stéroïdiens et le misoprostol, un analogue de la prostaglandine qui est indiqué dans le traitement de l’ulcère gastrique. Mais, un usage hors AMM a été rapporté en gynécologie-obstétrique notamment dans les IVG, le déclenchement du travail ou encore la préparation à la pose de stérilet. Par ailleurs, le département de M. Anas Doukkali a informé le laboratoire Pfizer S.A qu'il est tenu de procéder à un rappel de lots de ces deux médicaments et d’en informer les professionnels de santé.